2007-02400/

Muni-Express

BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

N° 1 – 12 JANVIER 1998

Avis important

Nous informons nos lecteurs des changements qui sont apportés relativement au mode de parution du Muni-Express. À compter de ce jour, il ne sera plus publié mensuellement, comme par les années passées. Il paraîtra chaque fois qu'il sera nécessaire de communiquer des informations provenant du ministère des Affaires municipales, d'un autre ministère ou d'un organisme gouvernemental. Afin de vous permettre d'assurer le suivi de votre collection, nous indiquerons pour chaque parution, la date et le numéro.

La formation en sécurité civile

Le ministère de la Sécurité publique reconnaît le rôle primordial des municipalités, des entreprises privées et des groupes bénévoles comme premiers intervenants pour assurer la sécurité de la population du Québec. Il est donc important de développer la capacité de la collectivité à prévenir les sinistres et à y faire face. Afin de les soutenir dans cette tâche, le Ministère, en collaboration avec ses partenaires des milieux municipal et de l'enseignement, a élaboré un plan de formation en sécurité civile. Il comprend trois types d'intervention.

- un **programme de formation spécifique** destiné aux employés des ministères, des municipalités, des organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux et des entreprises, de même qu'aux bénévoles. Cette formation relève des cegeps, sous la coordination du collège d'Ahuntsic. Elle vise à former des intervenants pour assumer des tâches spécialisées : évacuation, services aux sinistrés, communications publiques, etc.

- un **programme de formation spécifique** destiné aux élus municipaux ainsi qu'aux coordonnateurs ministériels, régionaux et municipaux. Cette formation relève de l'École nationale d'administration publique. Elle vise à leur faire acquérir des habiletés pour la gestion des interventions de sécurité civile et à les doter d'outils dont ils auront besoin ;

- une **formation de base** destinée à l'ensemble des intervenants des ministères concernés et des organismes affiliés. Cette formation relève de la responsabilité de chaque coordonnateur ministériel. Elle a pour objectif de faire en sorte que l'ensemble des intervenants maîtrisent le contenu du *Manuel de base : La sécurité civile au Québec* ;

Les programmes de formation

Le programme de formation en sécurité civile offert par l'ENAP comprend deux modules de deux journées chacune :

- Gestion stratégique de la sécurité civile
- Leadership situationnel et mobilisation des personnes en sécurité civile

  - Le programme est accessible dans plusieurs régions du Québec.
  - L'approche pédagogique utilisée permet l'intégration et le transfert rapide des apprentissages dans le vécu des participants.
  - Une variété de moyens et de méthodes favorise une meilleure intégration des concepts et des outils développés.

Le programme de formation en sécurité civile offert par l'entremise du réseau d'enseignement collégial comprend 10 cours dont la durée varie de 2 à 4 jours :

- Introduction à la sécurité civile (2 jours)
- Communication en situation d'urgence (3 jours)
- Planification de la sécurité civile et les outils pratiques (3 jours)
- Connaissance du milieu et étude de vulnérabilité (2 jours)
- Gestion des opérations (3 jours)
- Communication en situation d'urgence (3 jours)
- Programme d'exercices (4 jours)
- Services aux sinistrés (2 jours)
- Évacuation et confinement (3 jours)
- Centre de coordination (2 jours)

  - Ces cours s'inscrivent dans une démarche de support à l'implantation du modèle québécois de sécurité civile.
  - La structure du programme permet au participant de choisir son cheminement selon deux axes : la planification ou l'intervention.
  - Les cours sont adaptés aux besoins du client ainsi qu'aux réalités régionales.
  - Les cours peuvent être dispensés chez le client selon certaines modalités.

PROGRAMME DE FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE

Où s'adresser

ÉNAP

Pour information : ENAP - Québec
appels locaux : (418) 657-2579
appels extérieurs : 1-800-808-ENAP (3627)

Pour inscription par la poste

ENAP - Québec	ENAP - Montréal
945, avenue Wolfe	1001, rue Sherbrooke Est
Sainte-Foy (Québec)	Montréal (Québec)
G1V 3J9	H2L 2K1
par télécopieur	
(418) 657-7173	(514) 522-5596

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires municipales

COLLÈGES DIFFUSEURS

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Campus spécialisé des pêches, C.P. 220
Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0
Tél.: (418) 385-2241 Télec.: (418) 385-2888

Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6
Tél.: (418) 723-1880, poste 2547 Télec.: (418) 724-6725

Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Jonquière (Québec) G7X 7W2
Tél.: (418) 547-2191, poste 3672 Télec.: (418) 547-6765

Cégep de Sainte-Foy
2410, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3
Tél.: (418) 659-6600, poste 3532 Télec.: (418) 659-7919

Cégep de Sherbrooke
475, rue Parc
Sherbrooke (Québec) J1H 5M7
Tél.: (819) 564-6332 Télec.: (819) 820-9686

Cégep Sept-Îles
175, rue de la Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7
Tél.: (418) 962-9842 Télec.: (418) 962-2458

Cégep de Trois-Rivières
3500, rue de Courval
Trois-Rivières (Québec) G8Z 1T2
Tél.: (819) 378-4911, poste 2178 Télec.: (819) 693-8023

Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8
Tél.: (514) 389-5921, poste 2090 Télec.: (514) 389-4554

Cégep de Saint-Jérôme
Centre de formation en environnement
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2
Tél.: (514) 436-1531, poste 304 Télec.: (514) 436-5212

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boul. du Collège, C. P. 1500
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5
Tél.: (819) 762-0931, poste 1221 Télec.: (819) 762-2071

Cégep de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
C. P. 5220, succursale A
Hull (Québec) J8Y 6M5
Tél.: (819) 777-6584, poste 514 Télec.: (819) 770-3855

Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116 rue Est
Ville de Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1
Tél.: (418) 228-8896 Télec.: (418) 228-0562

BUREAUX DE LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Rimouski	Téléphone: (418) 727-3589	Télécopieur: (418) 727-3643
Jonquière	Téléphone: (418) 695-7872	Télécopieur: (418) 695-7875
Québec	Téléphone: (418) 643-3244	Télécopieur: (418) 644-2080
Trois-Rivières	Téléphone: (819) 371-6703	Télécopieur: (819) 371-6983
Sherbrooke	Téléphone: (819) 820-3631	Télécopieur: (819) 820-3945
Montréal	Téléphone: (514) 873-1300	Télécopieur: (514) 873-1397
Hull	Téléphone: (819) 772-3030	Télécopieur: (819) 772-3954
Rouyn-Noranda	Téléphone: (819) 764-5107	Télécopieur: (819) 797-4286
Baie-Comeau	Téléphone: (418) 295-4903	Télécopieur: (418) 295-4092

Programme de formation continue sur la revitalisation

Le Département d'aménagement de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval, en collaboration avec la fondation Rues principales, offre un programme complet de formation continue sur la revitalisation physique et économique des régions, des municipalités, des centres-villes et des quartiers urbains.

Ce programme de formation accueille toutes les personnes intéressées, de près ou de loin, à participer au processus décisionnel dans leur municipalité et à intervenir concrètement dans la revitalisation et la mise en valeur de leur milieu. Il offre une occasion unique de côtoyer, dans un contexte plus souple, des administrateurs, des intervenants du milieu municipal, des décideurs, des gens d'affaires ou des professionnels en pratique privée. Il encourage la participation, l'échange et la discussion et sollicite la collaboration de tous les participants.

Les cours et les ateliers offerts dans le cadre de ce programme de formation continue sont donnés par des spécialistes et des professionnels de l'Université Laval et Rues principales.

Les dates à retenir pour la session d'hiver:

Le lundi 9 mars:	Les interventions physiques de qualité sur les bâtiments
Le mardi 10 mars:	État de santé d'un bâtiment
Le mercredi 11 mars:	Les études de faisabilité et *Pro forma*
Le jeudi 12 mars:	Politique et gestion du stationnement

Pour vous inscrire ou pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau Rues principales aux numéros suivants:

téléphone: (418) 694-9944
télécopieur: (418) 694-9488

Responsable de la publication

Arlette Fortin
Ministère des Affaires municipales
Direction des communications

20, rue Pierre-Olivier-Chauveau
4e étage, Tour
Québec (Québec)
G1R 4J3

Internet
http://www.mam.gouv.qc.ca

(418) 691-2019

ISSN 0711-9933